



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Faire de la sage-femme l'acteur médical de premier recours

Question écrite n° 1683

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Soulignant que, face à la diminution à venir du nombre de gynécologues obstétriciens (- 6 % entre 2011 et 2020), le rôle des sages-femmes sera nécessairement amené à être renforcé et légitimé au cours des prochaines années, le conseil national de l'Ordre des sages-femmes demande que toutes les dispositions soient prises afin de faire de la sage-femme l'acteur médical de premier recours auprès des femmes en bonne santé. Elle souhaite connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1683

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2017](#), page 4686

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)